



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Avis 140 sur la sardine ibérique

Le Conseil consultatif du Sud a examiné en détail les deux documents publiés par l'ICES le 18 juin 2020 concernant la sardine ibérique.

Request from Portugal and Spain for an updated advice for 2020 on catch opportunities for sardine (*Sardina pilchardus*) in divisions 8.c and 9.a (Cantabrian Sea and Atlantic Iberian waters et

Advice 2021 Sardine (*Sardina pilchardus*) in divisions 8.c and 9.a (Cantabrian Sea and Atlantic Iberian waters)

Après l'analyse de ces deux documents, les membres du secteur du CC Sud :

Concernant la réponse à la demande spéciale du Portugal et de l'Espagne

1. saluent l'évaluation scientifique du ICES sur le volume actuel du stock de sardine ibérique dans les zones 8c9a, qui a atteint 344 114 tonnes de biomasse adulte, une quantité supérieure au Blim défini pour la sardine ibérique dans un scénario de productivité moyenne ;
2. félicitent les gouvernements d'Espagne et du Portugal pour la gestion responsable de la ressource qui a permis de dépasser l'objectif du MSY en 2020, fixé par la politique commune de la pêche, la biomasse étant désormais en capacité totale de reproduction ;
3. saluent la manière dont les secteurs de production du Portugal et de l'Espagne, à travers le plan pluriannuel de gestion et de reconstitution des stocks de sardine ibérique (2018-2023), mettent en place les mesures nécessaires pour atteindre, dès 2020, les objectifs fixés dans le plan pour 2023 ;
4. La non-réalisation de la campagne PELACUS20 n'a pas permis l'obtention de résultats qui auraient été similaires à ceux de la campagne PELAGO20, comme en témoigne la rapidité avec laquelle la flotte du nord-ouest de la Cantabrie a épuisé ses possibilités de pêche en quelques semaines.
5. soulignent que cette magnifique évolution positive de l'état de la ressource renforce les conclusions du secteur dans l'avis¹ du CC Sud sur la sardine ibérique, émis le

¹ <https://cc-sud.eu/images/img-ccs/avis/Avis-2019-2020/132-Sardine-Iberique/Avis132-sardinelberique-PT.pdf>



- 28/07/2019, qui émettait les plus grandes réserves par rapport à la déclaration selon laquelle le stock de sardine ibérique était dans un état de faible productivité
6. Par conséquent, les membres du secteur du CC Sud rejettent totalement l'utilisation de règles d'exploitation associées à un régime de faible productivité pour déterminer les possibilités de capture de sardines en 2020.
 7. Ayant la certitude que les mesures de gestion doivent être fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles, les membres du CC SUD réaffirment la principale conclusion scientifique du workshop du ICES dénommé WKSARMP qui a estimé que la règle d'exploitation HCR6 est le meilleur compromis entre la réalisation de l'objectif de reconstitution du plan de gestion et de reconstitution des stocks de sardine ibérique, le critère de précaution du ICES à long terme et le maintien de l'activité de pêche.
 8. L'application de cette règle d'exploitation (HCR6) au volume le plus récent de biomasse de sardine ibérique évalué par l'ICES **se traduit par une possibilité de pêche de 34 410 tonnes** pour l'année 2020, que les membres du secteur du CC Sud considèrent comme dûment adaptée à l'état actuel de la ressource
 9. Enfin, la plus grande étrangeté se manifeste par la manière dont un même stock de sardines, réparti pour des raisons purement administratives entre les zones 8abd et 8c9a, a des repères biologiques si différents qui renvoient à des possibilités de pêche assez différentes:
Zone 8abd Biomass(+1) 123,110 tonnes FRMD 0,453 Capture 2020(ICES) 34,647tonnes
Zone 8c9a Biomasse(+1) 344114 tonnes FRMD 0,032 Capture 2020(ICES) 9660 tonnes

Concernant l'avis pour 2021, les membres du secteur du CC Sud

1. manifestent l'absence totale de validité scientifique de l'avis, en raison de l'anticipation pour juin de sa publication ;
2. demandent qu'un nouvel avis soit préparé, lequel serait publié en décembre en suivant le calendrier du ICES, et intégrerait les données et les caractéristiques des captures effectuées en 2020, les données de recrutement des campagnes qui auront lieu à l'automne prochain et les données du WGACEGG prévues pour novembre 2020.
3. demandent également que la révision de l'avis 2021 présente les possibilités de capture envisagées également par le scénario de productivité normale dans lequel se trouve actuellement la sardine ibérique.

Après avoir analysé les deux documents, les membres des ONG du CC Sud :

1. saluent l'évaluation scientifique du ICES concernant le volume actuel du stock de sardine ibérique dans les zones 8c9a, qui a atteint 344 114 tonnes de biomasse adulte, soit un volume supérieur au MSY Btrigger actuellement défini pour la sardine ibérique ;
2. félicitent les gouvernements espagnol et portugais, ainsi que les secteurs des deux pays, pour les mesures de gestion qui ont permis de réduire fortement la mortalité par pêche, en particulier pendant certains des mois cruciaux pour la reproduction du stock, car ceci a été le facteur clé pour lui permettre de se rétablir à des niveaux supérieurs aux niveaux biologiques de sécurité dès 2020, l'un des critères fixés dans les objectifs de la politique commune de la pêche (PCP) ;
3. Il est important de noter que l'avis du CCSud du 28.07.2019 contient une position des ONG différente de celle du secteur.
4. soulignent que l'autre critère dicté par les objectifs de la PCP est d'avoir une mortalité par pêche (F) qui ne dépasse pas le point de référence FMSY établi par l'ICES, qui est actuellement de 0,032². Pour les ONG, il est essentiel que le stock soit géré conformément à ces hypothèses le plus rapidement possible ;
5. Les ONG rappellent que, du point de vue scientifique et selon les principes directeurs de la PCP, la pêche sur la base d'une mortalité par pêche bien supérieure à la FMSY actuellement établi peut, à moyen terme, ramener la biomasse du stock en dessous des niveaux biologiques de sécurité ;
6. regrettent que, jusqu'à présent, les études socio-économiques soutenant les bénéfices de la pêche au-delà de ce qui est conseillé par l'avis du ICES n'aient pas encore été mises à disposition, ainsi que le manque de mesures socio-économiques et de valorisation des autres captures, qui pourraient remédier aux difficultés rencontrées par le secteur en raison du mauvais état de la ressource depuis de nombreuses années ;
7. soulignent que la sardine joue un rôle crucial dans les écosystèmes et les chaînes trophiques des eaux de la péninsule ibérique et qu'il est important que le stock présente des niveaux élevés de biomasse pour son bon fonctionnement et pour permettre des captures élevées et stables à moyen/long terme ;
8. ne s'opposent pas à la demande de révision de l'avis du ICES pour 2021 ;
9. réitèrent leur confiance envers les institutions scientifiques et les processus qui soutiennent l'élaboration des avis scientifiques qui devront servir de base à la gestion de ce stock.

² http://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2019/Special_Requests/porsp.2019.10.pdf